



COMMUNIQUE DE PRESSE

Samedi 7 Septembre 2013

Incompréhensible ? **Pourquoi la FNARS et la CIAT préfèrent remettre des familles à la rue**

Depuis le 28 avril 2011, nous, la Campagne de Réquisition d'Entraide et d'Autogestion, nous nous battons pour rester au 70, allées des demoiselles, anciens locaux de l'AFPA abandonnés en 2009.

Après avoir gagné un premier procès, nous avons perdu le second. La préfecture nous a expulsés le 28 août 2012. Après le refus de plusieurs associations solidaires de la CREA, l'Association des Cités du Secours Catholique fut la seule à accepter de s'y installer, cautionnant ainsi notre expulsion, bien que ces locaux soient, selon leurs propres mots, « inadaptés » pour « leur public » qu'ils appellent « les grands précaires ».

Cette occupation obligea donc 40 personnes très fragiles, très vulnérables, certaines malades et handicapées et 15 enfants, à retourner à la rue.

Presque un an et plusieurs dizaines d'expulsions plus tard, après que la Cour administrative d'appel de bordeaux a rendu l'ordonnance d'expulsion nulle, la CREA se réinstalle chez elle, au 70, allées des demoiselles, le 5 août 2013.

De multiples rencontres ont eu lieu entre la CREA, la CIAT et la FNARS Midi Pyrénées pour essayer de sortir de cette situation catastrophique vis à vis de l'hébergement à Toulouse ; pour éviter que des Associations et Collectifs, certes aux méthodes différentes, mais censés partager des buts communs, soient obligés de se retrouver face à face devant les tribunaux.

Malheureusement, les négociations sont trahies, quand nous recevons, le 12 août, un avis de référé avec rendez vous au tribunal d'instance le mardi 27 août 2013, alors que la FNARS et la CIAT nous avaient assuré ne pas engager de procédures judiciaires... Avec en prime, une amende de 1500 euros.

La dernière proposition faite par le CIAT et la FNARS, l'avant veille du procès à 22h, est la suivante : libérer les deux premiers étages et cohabiter sur les 4 étages du dessus, pour selon eux « mettre à l'abri les personnes à la rue ». Ils doivent « assumer » cette décision face à l'État, propriétaire du lieu, qui laisse chaque jours des centaines de personnes dont des dizaines de familles avec des enfants dans les rues de Toulouse. À l'heure actuelle, c'est la FNARS et la CIAT qui font le choix d'expulser des familles et de les remettre à la rue à l'aide des forces de l'ordre...

Nous avons refusé cette proposition car s'entasser dans les derniers étages n'est absolument pas envisageable : la cour ne serait plus accessible aux enfants mais transformée en parc à chien, des violences quotidiennes, des va et viens et du bruit toute la nuit sous les fenêtres des familles ne permettraient pas aux enfants de suivre une scolarité et de grandir dans un environnement serein, les escaliers ne peuvent pas être montés quotidiennement par des femmes enceintes, des enfants en bas âges, des personnes handicapées...

Contrairement à l'ACSC qui gère la halte de nuit, nous ne faisons pas de « l'accueil » : nous vivons dans ce lieu, c'est notre maison, notre domicile. Nous ne cloisonnons pas les chambres avec des bouts de cartons de 70cm de haut pour assurer une prétendue intimité des personnes hébergées (jusqu'à 8 personnes par chambre), nous ne vivons pas dans le noir avec des fenêtres murées...

Notons d'ailleurs que lors du procès du 6 septembre, l'avocat assurant la défense de l'ACSC ainsi de la préfecture a lui même argumenté sur une impossibilité de cohabitation qu'elle qu'elle soit, et a refusé la demande de médiation tripartite (CREA – ACSC – État) que nous propositions. En effet, depuis des semaines, nous tentons de lutter communément pour un projet de réquisition d'État pour accueillir la Halte de Nuit.

Pourquoi la CIAT et la FNARS n'ont-elles pas acceptés cette proposition ?

Pourquoi une association payée pour parquer des SDF choisit-elle de remettre à la rue des familles ? A-t-elle juste pour mission de cacher la misère, et de ghettoiser les pauvres ?

Mais il faut avouer qu'il est difficile de lutter ensemble quand les consignes de ces associations consistent à couper tout lien de solidarité avec la CREA (distribution de nourritures, de vêtements, de meubles...) et même à se positionner officiellement contre nous et pour l'expulsion des familles. Ces consignes créent des divergences fortes au sein même de la CIAT, pour preuve, les Restos du Coeur n'en font plus partie...

Contacts Presse : Khumba 07 71 03 54 66 – Camille 06 16 03 84 13 – creatoulouse@squat.net

La Campagne de Réquisition d'Entraide et d'Autogestion regroupe 1500 personnes : des familles, des personnes seules, des enfants scolarisés ou non, des galériens, des travailleurs du bâtiment, des salariés de la halte de nuit, des salariés des restos du cœur, des chômeurs, des travailleurs, des juristes, des travailleurs sociaux, des anciens hébergés de la halte de nuit, des syndiqués... le peuple quoi.